



TERMES DE REFERENCE

CEREMONIES DE VALORISATION DES ACQUIS DES FILETS SOCIAUX DANS LES REGIONS DE LA ME, DU BOUNKANI ET LE DISTRICT D'ABIDJAN

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet Filets Sociaux Productifs (PFSP), avec la phase d'extension amorcée, a touché, à ce jour, 227 000 ménages bénéficiaires repartis sur l'ensemble du territoire national (toutes les 31 régions du pays sont couvertes). Au-delà des allocations trimestrielles de 36 000 F CFA, le projet poursuit également l'objectif d'un encadrement de proximité des ménages bénéficiaires en vue d'une utilisation rationnelle des ressources allouées. L'enjeu est celui d'une meilleure inclusion économique et sociale des ménages concernés.

Les retours d'expériences et les données d'enquête de suivi font état de : (i) une bonne utilisation desdites ressources, à travers la réalisation de bonnes pratiques d'inclusion sociale et productive par la majorité des bénéficiaires, (ii) la mise en place et la gestion efficiente de plus de 1830 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) impliquant des bénéficiaires et des non bénéficiaires du projet.

La consolidation et la valorisation de ces acquis, constituent, elles aussi, des défis auxquels le projet fait face. Il s'agit, en effet, de les promouvoir avec un large écho, y compris la création d'espaces d'échanges entre acteurs de l'écosystème (communautés, PTFs, autorités administratives et politiques, ainsi les organes de presse) des localités d'intervention. Aussi, des visites de terrain et un atelier de partage d'expérience en matière de mise en place et de gestion de groupement AVEC impliquant en premier rang Madame la Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté sont-ils prévus dans le district d'Abidjan et dans les régions de la Mé et du Bounkani.

Les présents TDR se rapportent aux contours de l'organisation de ces visites de terrain et des cérémonies publiques, tout en restant en ligne avec l'urgence de communiquer sur les activités gouvernementales dans le cadre du Programme Sociale (PSGouv. II) et du Plan National de Développement (PND).

II. OBJECTIFS

Les cérémonies ont pour objectif général de faciliter des échanges, retours d'expériences entre le Gouvernement et les communautés bénéficiaires du projet (bénéficiaires et non-bénéficiaires).

De manière spécifique, il s'agit de :

- ✓ Faciliter des échanges directs et retours d'expériences avec des bénéficiaires du projet au cours de visites de groupements AVEC ;
- ✓ Faciliter des échanges directs, retours d'expériences et témoignages de bénéficiaires du projet au cours de sessions plénières ;
- ✓ Favoriser la mise en groupement AVEC de personnes et d'associations de non bénéficiaires du projet, à travers l'information, la formation et la sensibilisation ;
- ✓ Visiter des sites de bonnes pratiques d'inclusion sociale et productive ;
- ✓ Recueillir un maximum d'éléments de communication (*photos et éléments vidéo des témoignages et interactions avec les bénéficiaires concernés*) pour une communication de flux.

III. RESULTATS ATTENDUS

- ✓ Des échanges directs et retours d'expériences sont facilités avec des bénéficiaires du projet au cours de visites de groupements AVEC ;
- ✓ Des échanges directs, retours d'expériences et témoignages sont facilités auprès de bénéficiaires du projet au cours de sessions plénières ;
- ✓ Des personnes et des associations de non bénéficiaires du projet désireux de se mettre en groupement AVEC sont informés, la formés et la sensibilisés ;
- ✓ Des sites de bonnes pratiques d'inclusion sociale et productive sont visités ;
- ✓ Des éléments de communication (photos et éléments vidéo des témoignages et interactions avec les bénéficiaires concernés) sont recueillis à des fins de communication de flux.

IV. METHODOLOGIE

Les activités consistent en des rencontres publiques organisées sur le terrain tant en milieu rural qu'en milieu urbain, dans des localités et communes de trois (03) régions bénéficiaires du projet. Elle se fera en trois (03) principales étapes :

- **Etape 1 : District d'Abidjan** (milieu urbain)
 - ✓ Quartier Zossonkoi d'Anyama ; Abobo PK 18 et Adjamé Bracodi.
- **Etape 2 : Région de la Mé**
 - ✓ Adzopé (Atelier d'échanges et de partage d'expériences à l'hôtel Sekedess) ;
- **Etape 3 : Région du Bounkani** (milieu rural)
 - ✓ Tougbo, S/P du département de Téhini, à 171 km et à 261 km de Bouna (Voie non bitumée) ;
 - ✓ Assoum 1 et Assoum 2 dans le département de Bouna, S/P de Bouna (respectivement 08 et 12 km de Bouna) ;
 - ✓ Bondoyo et Parhady dans le département de Nassian, S/P de Nassian (respectivement 09 km de Nassian).

Dans chacun de ces villages et communes, l'activité enregistrera des échanges directs avec des bénéficiaires et non-bénéficiaires (personnes et associations) à travers : (i) des plénières d'échanges

avec les concernés, (ii) des visites de groupements AVEC, (iii) des visites sur quelques sites de bonnes pratiques développées par les bénéficiaires.

En prélude à la mission, une visite exploratoire sera effectuée par une équipe de l'UGP dans les différentes localités et communes à visiter en vue de la préparer. Un déjeuner avec les représentants d'organes de presse invités est également prévu au programme à l'étape 1 dans le district d'Abidjan.

En ce qui concerne l'étape 2, l'activité intégrera une séquence de remise de matériel (caisses métalliques à confectionner pour la sécurisation des cotisations) et se déclinera selon le mode d'une démarche à trois (03) phases :

- **Phase d'avant atelier**
 - ✓ Mobilisation et recensement des personnes et groupements existants désireux de se constituer en groupement AVEC ;
 - ✓ Identification des Bénévoles Facilitateurs Communautaires (BFC) qui sont des personnes ressources locales en charge de la facilitation de la mise en place et la gestion du groupement AVEC et du renforcement de capacités des membres).
- **Phase de pendant l'atelier**
 - ✓ Information, formation et sensibilisation à la mise en place des groupements AVEC (partage d'expériences).
- **Phase d'après atelier**
 - ✓ Formation des BFC ;
 - ✓ Mise en place des groupements AVEC ;
 - ✓ Suivi des AVEC et appui conseil de base.

V. DATES ET LIEUX

L'étape 1 (District d'Abidjan) se déroulera le 16 juin 2022, **l'étape 2** (Adzopé) aura lieu le lundi 20 juin 2022 et **l'étape 3** (Région du Bounkani) s'étendra sur la période du 23 au 25 juin 2022.

VI. PROFIL DES PARTICIPANTS

Différentes catégories de participants prendront part à cette mission. Il s'agit : (i) des représentants du MSLP (Madame la Ministre, Cabinet + UGP-FSP) ; (ii) des autorités préfectorales de ressort ; (iii) des représentants des Directions Régionales des ministères en charge de la protection sociale et de la solidarité des régions concernées ; (iv) Représentants des organes de presse partenaires ; (vi) des leaders communautaires et les populations (bénéficiaires et non bénéficiaires du projet).